

LE REFLET MUNICIPAL 2021

N° 24



villedetrouy.fr — 02 48 64 78 18

EDITO DU MAIRE

Quelle année 2020 !



Chères truciennes et chers truciens,

L'année 2020 fut marquante à plus d'un titre avec une pandémie mondiale qui n'en finit pas et, à l'heure où j'écris ces quelques mots, il est même question de 3^{ème} confinement et de mutation du virus en Grande-Bretagne.

Dans cette crise sans précédent, la commune de Trouy a fait tout son possible pour prendre soin de nos aînés, de nos personnes vulnérables, de nos enfants, de vous tous.

Pour organiser notre solidarité, les élus se sont mobilisés pour contacter nos aînés, effectuer les distributions alimentaires, aider les commerçants, communiquer avec les entreprises, aider les associations, distribuer les masques et les colis de Noël.

Pour tenir compte des multiples protocoles sanitaires, les services municipaux ont adapté leur fonctionnement dans les écoles, les restaurants scolaires, au Centre de Loisirs, en mairie, aux services techniques pour assurer pleinement leurs missions et la continuité du service public. Le tout dans un bel esprit de fraternité !

J'ai des centaines d'images sur cette année extraordinaire, la solidarité de nos commerçants, l'altruisme de nos couturières, l'entraide entre voisins, mais je retiendrai l'attitude de cette fillette de 7 ans, qui m'a profondément touché, ému même, par son geste de déposer le montant de sa tirelire, pour aider la famille dont la maison a brûlé. Sans arrière-pensée, sans retenue, un geste pur et tellement sincère.

Vous avez largement accordé votre confiance à notre équipe le 15 mars dernier, sur un programme détaillé et ambitieux pour notre commune.

Nous avons lancé certains projets comme la réfection des trottoirs des Tallettes ou la mise en place de la vidéo-protection. L'année 2021 verra le début des travaux extérieurs sur le site du Château Rozé.

Vous avez eu la chance d'avoir 2 «maires» pendant deux mois et demi et nous avons œuvré ensemble, avec Gérard SANTOSUOSSO, à la gestion de ce premier confinement.

Pendant que je pilotais la cellule de crise et les services, il rendait visite à nos personnes vulnérables pour apporter du réconfort, trouver des rendez-vous médicaux, résoudre certaines situations délicates. Ce travail collaboratif, nous le continuons pour le bien des truciens, à l'agglomération et dans toutes les instances où nous siégeons.

Espérons que 2021 voit la fin de cette pandémie, avec l'arrivée de plusieurs vaccins. Au pays de PASTEUR, je me ferai vacciner car je crois en notre système de santé et je ne peux que remercier ces soignants, admirables d'abnégation depuis janvier 2020.

Les moyens déployés pour trouver un vaccin ont été colossaux et, même s'ils s'en défendent, dans un but mercantile, les laboratoires ont œuvré sans relâche.

Si seulement ils pouvaient mettre autant de moyens pour les maladies orphelines, le SIDA, la mucoviscidose, le diabète, ...

Après une année difficile sur les plans professionnel et personnel, je formule le vœu que l'année 2021 soit une année de renouveau, de joie et de fraternité.

Nous avons besoin de retrouver du lien social, nos thés dansants, nos matchs, nos randonnées, nos brocantes, nos fêtes, et surtout notre art de vie à la «Française» autour d'un verre de l'amitié, d'une baguette de pain et d'un crottin de Chavignol.

Je vous adresse, à toutes et à tous, mes vœux de bonheur, de santé, de réussite et d'épanouissement personnel pour 2021.

Prenez soin de vous.

Franck BRETEAU

SOMMAIRE

L'édito du Maire	P. 2	Le service enfance	P. 28 à 30
La nécrologie	P. 3	La communication	P. 31
La saga du Covid-19	P. 4 à 6	Les seniors	P. 32 à 34
La présentation du conseil municipal	P. 7	Les affaires funéraires	P. 35
La liste des commissions municipales	P. 8 à 10	Les finances	P. 36 à 37
L'organigramme du personnel	P. 11	La rétrospective 2020	P. 38 à 40
Les travaux	P. 12 à 16	La culture et le patrimoine	P. 41
Le C.C.A.S.	P. 17 à 19	L'environnement et le développement durable	P. 42 à 43
Les écoles pages	P. 20 à 23	La tribune de l'opposition	P. 44
La bibliothèque	P. 24	L'état civil	P. 45 à 48
Le R.A.M.	P. 24		
La jeunesse	P. 25 à 27		

NECROLOGIE



M. François MILLET

Né le 14 mai 1953, trucidien de longue date, employé à l'Aérospatiale, M. François MILLET nous a quittés le 31 juillet 2020 à l'âge de 67 ans.

Il participait activement à la vie de sa commune puisqu'il a été élu de 2008 à 2014, sous la mandature de Gérard SANTOSUOSSO. Il était aussi très actif au sein du C.C.A.S. de Trouy, en tant que membre représentant l'Association des Paralysés de France, depuis les années 80.

De part son handicap, il s'était investi dans les domaines touchant à l'accessibilité.



Notre doyenne s'appelait Marcelle

Née le 5 décembre 1915, notre doyenne trucidienne, Mme Marcelle SIMONEAU, s'est éteinte paisiblement chez elle, à 104 ans, le 27 mars 2020.

A la veille de ses 100 ans, elle nous avouait son secret de longévité : beaucoup de philosophie, un moral d'acier et un petit verre de vin le midi !

La Municipalité présente ses plus sincères condoléances à sa famille.

Nous avons une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés cette année avec une présence limitée aux obsèques.

Cette revue est distribuée gratuitement par les élus de la majorité. Elle est imprimée par l'Imprimerie Notre Dame, 12 rue Roland Garros, 18000 Bourges.

Nous remercions les élus et les agents pour leur participation.

Ce bulletin a été réalisé par Nadine Moreau, adjointe au maire et Valérie Georges, sa collaboratrice.

LA SAGA DU COVID

(**S** comme Solidarité – **A** comme Aides - **G** comme Générosité - **A** comme Actions)

Rétrospective 2020

Mars : 1^{er} confinement de 2 mois

Mai : déconfinement

Octobre : 2^{ème} confinement

Décembre : 2^{ème} déconfinement



Tous les acteurs de la vie de la cité ont fait preuve de solidarité (commerces, écoles, services publics, associations, trucidiens, ...). Les commerces alimentaires sont restés ouverts et ont proposé des services mutualisés de livraison. La Municipalité leur a remis du gel, des gants et du produit désinfectant. Les contacts sont réguliers.

La mairie a continué les 31 portages de repas, les distributions de la Banque alimentaire (160 colis), la propreté urbaine, les services essentiels (social, funéraire, état civil, communication, affichage, cellule de crise, facebook, ...).



L'accueil du public a été organisé sur rendez-vous.



Les trucidiens ont également participé à cette vie mise au ralenti : 30 couturières bénévoles (principalement de notre commune) ont donné de leur temps en fabriquant 1 700 masques. 150 kg de tissus et 1 200 mètres d'élastique ont été offerts par des particuliers, le G.P.E., la famille Tran (dont la maison a été détruite par un incendie pendant le confinement).

Les élus ont contacté les 860 trucidiens de plus de 65 ans, tout d'abord par téléphone puis en se déplaçant lorsqu'il était impossible de les joindre. Ils ont également distribué des masques à domicile réalisés par nos couturières et ont participé à deux distributions à l'Espace Jean-Marie Truchot et au Centre Culturel de Trouy Nord, les 9 et 18 mai 2020. Des attestations de déplacement ont également été distribuées aussi bien chez les commerçants, au cabinet médical, que chez les particuliers qui ne pouvaient pas se déplacer.



Les associations ont aussi participé avec la mise en place du dispositif Sport-Santé-Culture-Civisme dit « 2S2C ». En effet, les parents ont repris leur travail en présentiel et les écoles ne peuvent pas accueillir plus d'enfants qu'autorisés. L'éducation nationale a donc mis en place ce dispositif et des associations trucidiennes ont répondu présentes.

Une subvention exceptionnelle leur a été versée et une cérémonie leur a été consacrée à l'E.J.M.T. (voir page 38).

De la fermeture à la réouverture des écoles, de l'aménagement des classes et des zones de regroupement, des désinfections des locaux, de la gestion des sens de circulation, de la réorganisation de la restauration scolaire, sans oublier la gestion de la capacité d'accueil des enfants, il faut saluer le travail d'équipes mené de main de maître en collaboration avec les écoles, les associations, les services municipaux et les élus.

N'oublions pas de respecter les gestes barrières : lavez-vous les mains régulièrement, respectez la distanciation physique, portez un masque aux abords des commerces et des écoles. **Le port du masque pour tous est obligatoire en dehors des écoles, dans un périmètre de 50 mètres autour des établissements.**

Différentes actions ont été mises en place par la Municipalité, relayées régulièrement sur le site internet de la ville de Trouy et sur le compte Facebook, créé le 27 mars 2020.



De très nombreux messages de la Préfecture, de l'éducation nationale, etc. ont été adressés au Maire. Il a également fallu s'occuper de la Poste et notamment du Distributeur Automatique de Billets qui n'était plus approvisionné : Trouy n'est pas située dans une zone prioritaire. Il a également fallu insister auprès de Bourges Plus pour l'ouverture de la déchetterie. Bref, beaucoup beaucoup de « paperasserie » (environ 2 000 mails reçus en deux mois) ! Du jamais vu.



Dorénavant, de nombreuses réunions sont organisées en visio-conférence.

En tant que bailleur, la ville de Trouy a fait un geste au niveau des loyers des commerces lui appartenant, pour compenser les fermetures administratives pendant le confinement et remercier les initiatives.

La Municipalité a créé une plaquette « click and collect » à destination des commerces restés ouverts lors du 2^{ème} confinement. Si vous souhaitez vous faire connaître en tant qu'artisan ou commerçant, n'hésitez pas à vous inscrire par courriel ou par message privé sur le site Facebook de la ville.



La ville remercie également tous les services médicaux (cabinet médical et pharmacie) pour leur présence et leur patience face aux incivilités de certains patients. Ces services sont extrêmement sollicités, il est demandé de les respecter.

Est également remerciée l'Association des Maires du Cher, par l'intermédiaire de son Président, M. Philippe Moisson, pour sa disponibilité et ses conseils.

La traditionnelle cérémonie des vœux n'aura pas lieu en janvier 2021. Toutefois, les élus vous ont réservé une surprise ... regardez le site internet de la ville ou les réseaux sociaux !

Les associations ont aussi été malmenées, elles n'ont pas pu organiser les manifestations prévues en 2021.

Les activités sportives ont été mises à l'arrêt.

La bibliothèque municipale a pu ouvrir quelques mois sur l'année, tout en respectant également les mesures sanitaires imposées par la loi.



Nous avons également une pensée pour tous nos seniors qui n'ont pas pu se retrouver en famille ou dans des associations, tout comme ceux qui ont été mis au chômage partiel.

Nous n'oublions pas ceux qui ont été touchés par la maladie ou par la perte d'un être cher.

Les cérémonies au monument aux morts ont, quant à elles, été maintenues tout en respectant les gestes barrières.

ET DEMAIN ?

Le recensement qui devait être organisé en janvier 2021 est reporté en 2022, les élections départementales et régionales qui devaient avoir lieu en mars sont reportées en juin 2021 ... et tant attendu la réouverture de tous nos commerces. Enfin un retour à la vie normale ... mais quand ?

LES TESTS COVID



Nous vous rappelons que deux moyens de dépistage de la COVID-19 sont disponibles au cabinet médical et à la pharmacie de Trouy :

- * le TROD (Test Rapide d'Orientation Diagnostic) qui se fait avec une simple goutte de sang. Le résultat est obtenu en quelques minutes ;
- * le test antigénique dont le résultat est obtenu en 20 minutes environ, par un prélèvement nasal.

Il est demandé de prendre rendez-vous avant tout déplacement.

En attendant des jours meilleurs, prenez soin de vous et de vos proches.

LA SYNTHÈSE FINANCIÈRE DU COVID

A fin décembre 2020, la pandémie a généré des dépenses supplémentaires, en frais de personnel pour la désinfection des bâtiments, l'encadrement des restaurants scolaires et des accueils périscolaires, l'organisation des séjours du Centre de Loisirs.

La commune a dû s'équiper en masques, en gants, en gel hydroalcoolique, en produits désinfectants et en plexiglass.

La pandémie a amputé une partie des recettes de fonctionnement (restaurant scolaire, location des salles, accueil périscolaire). Nous avons aidé la vie associative.

Nous avons aidé nos commerçants en supprimant les loyers des périodes de confinement.

L'ensemble de ces mesures est évalué à plus de **45 000 €** pour l'année 2020.

Cette année 2020 a été riche en événements à Trouy (et comme ailleurs), notamment l'élection de la nouvelle équipe municipale le 15 mars, deux jours avant le 1^{er} confinement.

L'installation du conseil municipal ne se fera que le 28 mai, soit deux mois et demi après l'élection.

Nous vous présentons ci-après vos nouveaux élus et leurs attributions, ainsi que les différentes commissions mises en place.



LE CONSEIL MUNICIPAL



Franck BRETEAU, le Maire

Les Adjoints

Nadine Moreau, 1^{ère} adjointe, en charge de la vie municipale (services à la population, festivités, communication)

Didier Georges, 2^{ème} adjoint, en charge des finances et de l'action sociale et solidaire

Rachel Tanneur, 3^{ème} adjointe, en charge des affaires scolaires et périscolaires

Marc Soudy, 4^{ème} adjoint, en charge des travaux, de la sécurité et des grands projets

Béatrice Ratelet, 5^{ème} adjointe, en charge de l'intergénérationnel, des seniors et des affaires funéraires

Stéphane Dufloux, 6^{ème} adjoint, en charge du sport et de la communication

Nathalie Berniot, 7^{ème} adjointe, en charge de la culture et du patrimoine

Les Conseillers délégués

Gérard Santosuosso en charge des relations avec l'agglomération de Bourges Plus

Caroline Guillaume en charge de la Jeunesse

Didier Guichard en charge de l'Urbanisme

Nathalie Imbert en charge du Centre de Loisirs

Olivier Maupetit en charge des Espaces verts et du fleurissement

Les conseillers municipaux

Morgan Bajoue, Vincent Briend, Alexandra Cellier, Anne-Cécile Fauvet, Marie Ferreirinho, Olivier Galopin, Maryline Hoareau, Jean-Yves Imbert, Eliane Noyat, Chrystelle Teixeira

L'opposition

Philippe Le Louarne, Adeline Tisserand, (liste Trouy Ensemble)

Philippe Moutaud, Agnès Rose Da Costa, (liste Trouy, partageons l'avenir)

PRÉSENTATION DES 14 COMMISSIONS MUNICIPALES

Le maire est président de toutes les commissions.

1/ VIE MUNICIPALE

Thèmes de la commission : la vie politique et les relations publiques, la gestion du personnel communal et les ressources humaines, la santé, l'hygiène et la sécurité au travail, le conseil municipal

Cécile FAUVET, Didier GUICHARD, Olivier MAUPETIT, Nadine MOREAU, Philippe MOUTAUD

2/ VOIRIE - SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Thèmes de la commission : la sécurité routière, la voirie et la signalisation, les relations avec les concessionnaires, les lotissements (constructions et VRD)

Le vice-président : Marc SOUDY

Stéphane DUFLOUX, Anne-Marie FERREIRINHO, Philippe LE LOUARNE, Olivier MAUPETIT

3/ VIE DE LA CITÉ

Thèmes de la commission : services à la population, gestion des festivités et événements communaux, gestion des associations, communication écrite, vins d'honneur et inaugurations

La vice-présidente : Nadine MOREAU

Nathalie BERNIOT, Alexandra CELLIER, Anne-Marie FERREIRINHO, Didier GUICHARD, Caroline GUILLAUME, Eliane NOYAT, Béatrice RATELET, Agnès ROSE-DA COSTA, Rachel TANNEUR, Chrystelle TEIXEIRA, Adeline TISSERAND

4/ FINANCES

Thèmes de la commission : finances, contentieux, assurances, juridique, commande publique

Le vice-président : Didier GEORGES

Tous les adjoints et conseillers municipaux délégués, Vincent BRIEND, Cécile FAUVET

5/ ÉCOLES ET PETITE ENFANCE (regroupée avec la commission CDL)

Thèmes de la commission : affaires scolaires et périscolaires, cantine, R.A.M. (0-3 ans), relations avec les 4 écoles, participation aux conseils d'école et fêtes des écoles

La vice-présidente : Rachel TANNEUR

Nathalie BERNIOT, Vincent BRIEND, Alexandra CELLIER, Nathalie IMBERT, Nadine MOREAU, Agnès ROSE DA COSTA, Chrystelle TEIXEIRA, Adeline TISSERAND

6/ SENIORS (regroupée avec la commission vie de la cité)

Thèmes de la commission : activités liées aux seniors, affaires funéraires, cimetière et funérarium, relations avec le culte

La vice-présidente : Béatrice RATELET

Maryline HOAREAU, Nadine MOREAU, Adeline TISSERAND

7/ TRAVAUX & GRANDS PROJETS

Thèmes de la commission : bâtiments, château Rozé, jardin pédagogique, ERP, réunions Préfecture et SDIS, relations vie économique (commerces, artisans, entreprises, ZAC bois Givray)

Le vice-président : Marc SOUDY

Nathalie BERNIOT, Vincent BRIEND, Cécile FAUVET, Anne-Marie FERREIRINHO, Didier GUICHARD, Philippe LE LOUARNE, Olivier MAUPETIT, Nadine MOREAU, Philippe MOUTAUD, Gérard SANTOSUOSSO

8/ CULTURE ET PATRIMOINE

Thèmes de la commission : fête musique, activités culturelles, programme animation, Journée du patrimoine, relations associations culturelles (AG, subventions, projets)

La vice-présidente : Nathalie BERNIOT

Anne-Marie FERREIRINHO, Caroline GUILLAUME, Nadine MOREAU, Eliane NOYAT, Béatrice RATELET, Chrystelle TEIXEIRA

9/ SPORTS

Thèmes de la commission : relations avec toutes les associations sportives, fête du sport et de la jeunesse

Le vice-président : Stéphane DUFLOUX

Morgan BAJOUÉ, Alexandra CELLIER, Didier GUICHARD, Caroline GUILLAUME, Jean-Yves IMBERT, Nathalie IMBERT, Nadine MOREAU, Philippe MOUTAUD, Gérard SANTOSUOSSO

10/ COMMUNICATION

Thèmes de la commission : communication dématérialisée (site internet, Facebook, Instagram, panneau lumineux, etc.), nouvelles technologies

Le vice-président : Stéphane DUFLOUX

Morgan BAJOUÉ, Caroline GUILLAUME, Jean-Yves IMBERT, Nathalie IMBERT, Nadine MOREAU, Gérard SANTOSUOSSO, Marc SOUDY, Rachel TANNEUR

11/ JEUNESSE

Thèmes de la commission : fête des bébés, projets jeunesse, adolescents et jeunes adultes, projets humanitaires, fête du sport et de la jeunesse, salle des jeunes, "je m'investis pour Trouy", conseil municipal jeunes, loisirs créatifs

La vice-présidente : Caroline GUILLAUME

Morgan BAJOUÉ, Nathalie BERNIOT, Alexandra CELLIER, Stéphane DUFLOUX, Maryline HOAREAU, Nathalie IMBERT, Nadine MOREAU, Marc SOUDY

12/ URBANISME

Thèmes de la commission : gestion de tous les actes d'urbanisme, PLUI

Le vice-président : Didier GUICHARD

Nathalie BERNIOT, Didier GUICHARD, Olivier MAUPETIT, Gérard SANTOSUOSSO, Marc SOUDY,

13/ ESPACES VERTS & FLEURISSEMENT

Thèmes de la commission : gestion politique espaces verts (gestion différenciée), fleurissement, concours maisons fleuries, concours jardins potagers, arbres de bienvenue, propreté urbaine

Le vice-président : Olivier MAUPETIT

Morgan BAJOUÉ, Philippe LE LOUARNE, Nadine MOREAU, Gérard SANTOSUOSSO

14/ CENTRE DE LOISIRS (regroupée avec la commission écoles et petite enfance)

Thèmes de la commission : gestion Centre de Loisirs en lien avec le service, gestion des séjours été, vacances scolaires (+ de 3 ans)

La vice-présidente : Nathalie IMBERT

Caroline GUILLAUME, Nadine MOREAU, Marc SOUDY, Rachel TANNEUR, Adeline TISSERAND

DELEGUES ELUS ET CORRESPONDANTS LOCAUX

POUR REPRESENTER LA VILLE DE TROUY AU SEIN DES SYNDICATS, COMITES, INSTANCES DEPARTEMENTALES ET A L'AGGLOMERATION BOURGES PLUS

AGGLOMERATION BOURGES PLUS (*)	Gérard SANTOSUOSSO, vice-président Santé et Contractualisation Franck BRETEAU et Nadine MOREAU, conseillers communautaires
CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)	Gérard SANTOSUOSSO, titulaire Franck BRETEAU, suppléant
COPIL/COTEC - PLUi (comités de pilotage et technique)	Gérard SANTOSUOSSO, titulaire Didier GUICHARD, suppléant Marie-Christine LAGE, technicien
AGGLOBUS (Syndicat mixte Intercommunal à Vocation de Transports Urbains)	Franck BRETEAU, membre du bureau
COMITE PILOTAGE DU PLH (Programme Local de l'Habitat)	Franck BRETEAU, titulaire Cécile FAUVET, suppléante
Commission Eau, Transition écologique et Energies Renouvelables	Franck BRETEAU, vice-président
Commission Finances, R.H., Contractualisation Accessibilité et Bâtiments communautaires	Gérard SANTOSUOSSO, titulaire
Commission Economie, Promotion du Territoire, Enseignement supérieur, Tourisme, Archéologie et Valorisation du Patrimoine	Nadine MOREAU, titulaire
Commission Habitat PRU, Cœur de Ville, Gens du Voyage, Economie circulaire et déchets	Franck BRETEAU, titulaire
Commission Cohésion communautaire, action sociale, Santé, Politique de la Ville et Usages numériques	Gérard SANTOSUOSSO, titulaire
Commission Urbanisme, Biodiversité, Trames verte et noire, Mobilité et voirie, Plan Vélo	Didier GUICHARD, conseiller municipal
SIAB 3A (Syndicat mixte d'aménagement des bassins de l'Auron, l'Airain et de leurs affluents)	Franck BRETEAU, titulaire
SIVY (Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre)	Olivier MAUPETIT, titulaire
SDE18 (Syndicat Départemental d'Energie du Cher)	Didier GUICHARD, titulaire
PETR CENTRE-CHER (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural)	Franck BRETEAU, vice-président
CNAS (Comité National d'Action Sociale)	Nadine MOREAU
NATURA 2000	Olivier MAUPETIT
CDG18 (Centre de Gestion du Cher)	Franck BRETEAU, élu titulaire membre du conseil d'administration
Correspondant défense	Marc SOUDY
Correspondant local « tri sélectif et déchets»	Olivier MAUPETIT
Référent élu RGPD (Règlement général sur la protection des données)	Jean-Yves IMBERT
Référent élu AMBROISIE	Olivier MAUPETIT

(*) Seules représentations indemnisées

ORGANIGRAMME DES SERVICES

AUTORITE TERRITORIALE

Le Maire, Franck BRETEAU

Il définit les orientations municipales et exécute les décisions du Conseil municipal

@ : maire@ville-trouy.fr



LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES

Sylvie FRANCOUR

☎ : 02 48 64 78 10 @ : sylvie.francour@ville-trouy.fr

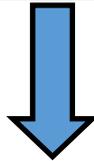
Elle met en œuvre les orientations

Veille à l'application des décisions

Accompagne les élus dans leurs travaux

Assistante : Anne THANG

☎ : 02 48 64 78 14 @ : anne.thang@ville-trouy.fr



<p>SERVICES DES FINANCES</p> <p>Responsable</p> <p>Emmanuel CHERRIER</p> <p>☎ : 02 48 64 78 17 @ : emmanuel.cherrier@ville-touy.fr</p> <p>Adjointe : Dominique NICOLI</p> <p>☎ : 02 48 64 78 12 @ :</p>	<p>RESSOURCES HUMAINES</p> <p>Responsable : Cécile GRESSIN</p> <p>☎ : 02 48 64 78 16</p> <p>@ : cecile.gressin@ville-trouy.fr</p>	<p>ACCUEIL, ELECTIONS, POPULATION, ETAT CIVIL</p> <p>Responsable : Véronique CARTIER</p> <p>Adjointe : Clotilde DUFLOUX</p> <p>☎ : 02 48 64 78 18</p> <p>@ : mairie@ville-trouy.fr</p>	<p>COMMUNICATION, ASSOCIATIONS, FESTIVITES, NOUVELLES TECHNOLOGIES</p> <p>Responsable: Valérie GEORGES</p> <p>☎ : 02 48 64 78 13</p> <p>@ : valerie.georges@ville-trouy.fr</p>
--	--	---	---

<p>TECHNIQUE</p> <p>Responsable : Olivier VALLET</p> <p>FLEURISSEMENT</p> <p>Responsable : Patrick LESME</p> <p>☎ : 02 48 64 78 19</p> <p>@ : techniques@ville-trouy.fr</p> <p>Adjointe : Marie-Christine LAGE</p>	<p>URBANISME</p> <p>Responsable : Marie-Christine LAGE</p> <p>☎ : 02 48 64 78 10</p> <p>@ : techniques@ville-trouy.fr</p>	<p>SERVICE ENFANCE</p> <p>Responsable : Frédéric Kowalyszyn</p> <p>☎ : 02 48 64 73 58</p> <p>@ : enfance@ville-trouy.fr</p> <p>@ : frederic.kowalyszyn@ville-trouy.fr</p>	<p>C.C.A.S., R.A.M., LES SENIORS</p> <p>Responsable : Corinne GATIMEL</p> <p>☎ : 02 48 64 78 78</p> <p>@ : corinne.gatimel@ville-trouy.fr</p>
--	--	--	--

LA VIDEO-PROTECTION

EXTENSION DU DISPOSITIF DE VIDEO-PROTECTION SUR TROUY

Le dispositif de vidéo-protection de la ville de Trouy compte désormais 25 caméras, avec l'installation de 6 caméras sur le site du groupe scolaire des Talleries et de 14 caméras au niveau de la salle des fêtes, du stade et des structures attenantes.

Pour rappel, en 2017, la 1^{ère} campagne d'achat et d'installation de caméras de vidéo-protection faisait suite à l'attaque à main armée, survenue en août 2016, de la pharmacie de Trouy Bourg. Cette 1^{ère} campagne était motivée par la protection des bâtiments et installations publics et leurs abords et la protection des abords immédiats des commerces, dans les lieux particulièrement exposés à des risques d'agression ou de vol.

Cinq caméras installées et renouvelées : pharmacie-mairie, service technique, DAB porte d'accès, boulangerie – DAB façade, commerces (bureau de Poste, épicerie, charcutier-traiteur).

Ainsi, en cas d'évènements mineurs ou majeurs sur Trouy Bourg, la collectivité a la possibilité de procéder à une recherche d'explications et d'indices pour comprendre les faits et/ou tenter d'identifier les auteurs de sinistres, dégradations, vandalismes, ... Selon la gravité de l'évènement, le maire, au titre de ses pouvoirs de police, ou/et les services de la police peuvent intervenir. Ces caméras ont permis de résoudre des délits commis le plus souvent les week-ends et la nuit.

Satisfaite de cette première expérience, la Municipalité a donc étudié, sur plusieurs sites, des sécurisations renforcées par l'installation de caméras de vidéo-protection. La volonté de la ville est de poursuivre cette installation aux abords des écoles et des lieux publics, afin de renforcer la sécurité et la tranquillité publiques.

Il a été constaté en différents lieux, des attroupements réguliers, des dégradations, du vandalisme sur les bâtiments communaux, les équipements sportifs, le mobilier urbain, les panneaux de signalisations et les vols de fleurs et de plantations.

La ville a consulté la société AES sise à Tarteron (18) et a retenu le projet d'installation suivant :

- **6 caméras sur le site du groupe scolaire au Nord,**
- **14 caméras sur la zone de l'EJMT et des structures sportives au Bourg.**

L'acquisition et l'installation de l'ensemble des équipements de vidéo et de visionnage s'élèvent à **39 131.29 € HT** (y compris les raccordements électriques).

La communauté d'agglomération Bourges Plus finance le projet à hauteur de 49 % dans le cadre des fonds de concours, soit un montant de **19 174.33 €**.

La ville a lancé les commandes en juin dernier. Les caméras ont été installées fin juillet 2020.

Elles sont totalement opérationnelles depuis fin août 2020.



TRAVAUX DE VOIRIE

Depuis plusieurs années, la ville inscrit, dans ses programmes d'investissement, la réhabilitation de voirie et de réseaux.

Ainsi, certaines voies anciennes ont été rénovées, voire complètement refaites telles l'avenue du Cabaret, les rues du Château Gaillard et du Mai au Bourg et une partie des Talleries au Nord.

Néanmoins, certaines rues, de plus de 45 ans, restent à réhabiliter tant pour des raisons de sécurité que de cadre de vie et d'accessibilité. Les habitants en sont demandeurs notamment dans les quartiers les plus anciens.

Ces travaux de voirie étant lourds et onéreux, la collectivité a défini un programme pluriannuel pour réhabiliter les rues les plus abîmées et les plus anciennes et ce, en parfaite compatibilité avec l'état des réseaux ainsi que les espaces verts. Au niveau budgétaire, une autorisation de programme de travaux est prévue pour les années 2020 à 2023.

En effet, la volonté de la ville est de poursuivre et d'achever ces réhabilitations, notamment pour les rues et impasses suivantes :

- **au Nord** : Rivelaine, Pertuisane, Saunière, Espingole, Fanal, les espaces verts des Talleries,
- **au Bourg** : Boris Vian, Grandfond, Iris et Pervenches.

Ces voies présentent des problèmes structurels, des affaissements, du faïençage, des fissures, et nécessitent une reprise en profondeur.

Les couches de roulement sont très usées, présentent des fissures transversales et longitudinales et ne remplissent plus leur rôle de protection contre les infiltrations d'eau. Certains réseaux ou tampons sont en très mauvais état et doivent être réparés (eaux pluviales, eaux usées, regards Orange, ...).

De plus, cet état a empiré avec les épisodes de sécheresse 2018-2019.

Les deux premières tranches de travaux ont été lancées fin août 2020 sur la rue de la Pertuisane, l'impasse de la Pertuisane, la rue de la Rivelaine, la rue de la Saunière et la rue de l'Espingole.

Les travaux de réfection des trottoirs et des voiries ont duré 10 semaines, pour un montant de **245 266,43 € H.T.**, dont 35 % subventionnés par l'Etat.



FIBRE OPTIQUE

La commune de Trouy a rencontré les responsables d'Orange pour faire un point sur les travaux de fibre optique.

80 % des logements truciens sont raccordables à la fibre optique. Les 20 % restants nécessitent des travaux importants de génie civil, d'implantation de poteaux ou de renforcement du réseau.

Orange a mis en place un site internet www.reseaux.orange.fr pour savoir si vous êtes éligibles à la fibre optique.

- Le logement est accordable à la fibre
- Les travaux de réseaux ne sont pas terminés

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez aussi contacter Orange au 39 00 pour les particuliers ou au 39 01 pour les entreprises.

Les frais de raccordements dépendent des opérateurs de téléphonie (Bouygues, Free, Orange, SFR, ...).



AIRES DE JEUX

La commune de Trouy a lancé la réhabilitation des aires de jeux en 2017-2018 avec le Parc des petits lutins.

En 2020, le site des écoles du Bourg a été retenu pour une réhabilitation des jeux extérieurs.

Le gravier et les rondins ont été enlevés. Une dalle béton a été coulée, puis un sol souple de sécurité de 40 mm a été réalisé sur l'ensemble de la structure cabane et toboggan.

Ces jeux ont été nettoyés, vérifiés, resserrés et les fixations manquantes ont été installées.

Deux nouveaux jeux ont été mis en place :

- un jeu ressort pour 3 enfants maximum, pour les 3-8 ans,
- un jeu ressort pour 2 enfants.

Un panneau d'information et un banc en pierre, posés par les services techniques, complètent l'installation.



FRESQUE DU STADE



Le rendu est magnifique.

M. Julien CONTENT, agent technique de la ville de Trouy, a une passion, le street art, qu'il pratique depuis plus de 15 ans. Vous pouvez admirer le résultat en vous rendant au stade.

En accord avec le club de football, la première fresque représentait un joueur de terrain masculin. C'est tout naturellement que l'idée de représenter une gardienne de but est venue compléter la seconde partie de la tribune mettant à l'honneur la diversité du club avec le football féminin.

LIMITATION DE VITESSE

De nombreux comportements inciviques ont été constatés avec des vitesses pratiquées largement au dessus de la limite autorisée.

La rue Château Gaillard est limitée à 30 km/h, avec la présence d'écluses et de rétrécissements de voirie. Deux coussins berlinois ont été installés sur cette voie, fin juin, par les services municipaux. Un marquage au sol a complété ces équipements début juillet.

Nous sommes tous responsables, levons le pied !



BIBLIOTHEQUE



Les premiers travaux réalisés dès la fin du premier confinement en mai sont les enrobés du trottoir allant du café Frat à la bibliothèque (environ 100 mètres), ainsi que l'intérieur de la cour, pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Les travaux d'un montant de 19 600 € H.T. ont été réalisés par l'entreprise COLAS.

LOCAL DE L'ECOLE MATERNELLE DU NORD

La ville a profité des vacances scolaires pour réaliser le crépi du local de stockage de l'école maternelle du Nord. Un très beau rendu esthétique dans la cour.



ECLAIRAGE AVENUE DU CABARET



La création du lotissement des Acacias a permis de relier la rue des Acacias et l'avenue du Cabaret en passant par un chemin en grave.

Ce chemin est emprunté par les habitants pour rejoindre les commerces et les écoles.

La commune a fait réaliser, par le SDE 18, la pose de l'éclairage public dans ce passage pour permettre un cheminement en sécurité. 4 mâts ont été installés et sont en fonctionnement depuis cet été.

La réfection définitive de ce chemin aura lieu d'ici quelques mois, suivant les plans de charge des entreprises de travaux publics.

HABITATION

Pour le locatif privé ou pour le propriétaire occupant

Bourges Plus met en place ou se fait le relais pour apporter des aides en direction de l'habitation, pour améliorer ou adapter un logement et résorber les logements indignes ou les passoires énergétiques.

Ces soutiens, ces aides portent sur les économies d'énergie (isolation, changement de chauffage, ...), sur les travaux lourds, sur les adaptations à la perte d'autonomie, voire sur les aides à la primo accession.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :
Bourges Plus, La Maison de l'Habitat, 4 cours Avaricum
0 800 732 140 (n° vert) habitat@agglo-bourgesplus.fr

Horaires d'ouverture

Lundi 14H - 17H

Mardi 10H30 - 12H30

Mercredi 10H30 - 17H

Jeudi 10H30 - 12H30 et 14H - 18H

Vendredi 14H - 17H



LA COMPOSITION DU C.C.A.S.



Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est un établissement communal autonome qui dispose de son budget propre, dirigé par un Conseil d'Administration présidé de plein droit par le maire, Monsieur **Franck BRETEAU**.

Le Conseil d'Administration est constitué, en parité, de membres élus parmi les conseillers municipaux :
 - Monsieur Didier GEORGES, Vice-Président du C.C.A.S., Madame Anne-Marie FERREIRINHO, Monsieur Vincent BRIEND, Madame Nathalie IMBERT, Madame Adeline TISSERAND,
 - et de membres, représentants d'associations, nommés par le maire, Monsieur Gérard DUMAND, représentant de la Banque Alimentaire du Cher, Madame Josiane BREUILLE, représentante de l'Association « Je donne, Tu vis », Madame Nathalie NERON, représentante de Facilavie et de la MSA, Madame Annick PHILIZOT, représentante de l'Age d'Or Trucidien et Madame Agnès SZWIEC, représentante de l'UDAF.

LES MISSIONS DU C.C.A.S.

L'accueil et le service administratif du C.C.A.S. sont assurés par Mme Corinne GATIMEL.

☎ 02.48.64.78.78 corinne.gatimel@ville-trouy.fr

Le C.C.A.S. a pour vocation première le soutien aux personnes en difficulté, notamment par l'attribution d'aides financières et alimentaires. Mais il a également un rôle d'écoute important auprès des personnes qui se trouvent face à des problématiques dans leur vie quotidienne. Le C.C.A.S. essaie, dans la mesure du possible, d'y apporter des solutions ou d'orienter vers les organismes compétents.

LES OBJECTIFS DU C.C.A.S.

Le C.C.A.S. s'investit dans le développement de **l'action sociale et de la solidarité**.

Il s'est fixé des objectifs pour améliorer la vie des trucidien(ne)s :

- assurer la solidarité : aides financières, collecte et distributions alimentaires, aide aux vacances, aide aux classes de neige, bourse aux études, ...
- favoriser le lien social : repas et colis de Noël aux aînés, cellule de crise intempéries, portage de repas à domicile, ...
- développer les partenariats : séances de vaccination gratuite, information mutuelle, ...

LE BUDGET DU C.C.A.S.

Le budget du C.C.A.S. (primitif et supplémentaire) s'équilibre à **142 040 €** en 2020. Il s'agit d'un budget exclusivement de fonctionnement.

Les dépenses se divisent en deux catégories :



- celles liées aux missions du C.C.A.S., c'est-à-dire les aides, les prises en charge de factures, l'organisation de festivités, ... soit 85 % du budget global (dont 61 % pour le portage de repas à domicile),
- celles liées au fonctionnement administratif du C.C.A.S., c'est-à-dire les charges engendrées par la mise à disposition du personnel et de locaux, l'achat de fournitures administratives, ... soit 15 % du budget.

Les recettes peuvent être divisées en trois catégories :

- la subvention communale, d'un montant de 40 200 € (28 % du budget) qui permet au C.C.A.S. de mener ses actions,
- les recettes liées au portage de repas à domicile, qui sont légèrement inférieures aux dépenses engendrées par ce service, représentent environ 60 % du budget global,
- l'ensemble des dons, quêtes mariage et participations des invités au repas des aînés qui représentent environ 6 % des recettes.

Le report de l'exercice antérieur permet d'équilibrer le budget.

FESTIVITES DE FIN D'ANNEE

Bilan de l'année 2020 en quelques mots

Cette année 2020 a été pour beaucoup de truciens très difficile. Le risque sanitaire, les confinements successifs, l'isolement, ... liés à la Covid-19, ont rendu la vie de chacun bien différente de la vie habituelle. Le C.C.A.S. s'est investi en gardant le contact avec les plus fragiles, en organisant des livraisons de colis alimentaires aux familles dans le besoin.

En avril dernier, le C.C.A.S. s'est mobilisé afin d'organiser une collecte de dons suite à l'incendie survenu dans l'habitation d'une famille truciennne. Malgré le confinement, de nombreuses personnes ont répondu à cet appel permettant de réunir la somme de 7 942 € pour venir en aide à cette famille. Les C.C.A.S. remercie tous les généreux donateurs.



Les distributions alimentaires organisées par le C.C.A.S., tous les 15 jours, afin de venir en aide aux personnes démunies, ont été maintenues tout au long de l'année. 17 familles en moyenne bénéficient de ces colis.

MM. le Président Franck BRETEAU et le Vice-Président Didier GEORGES remercient chaleureusement :

- Mesdames Annick PHILIZOT et Adeline TISSERAND ainsi que Monsieur Vincent BRIEND, membres du C.C.A.S. qui effectuent ces distributions avec l'aide bénévole de Mesdames Eliane NOYAT, Bernadette PANAUD, Flor PLATAUX, et Messieurs Jean-Pierre BERGER et Maurice PHILIZOT ;

- les membres du Conseil municipal et du personnel du service technique de la ville qui, pendant les confinements, ont pris la relève des bénévoles pour assurer la livraison des colis alimentaires directement au domicile des bénéficiaires afin de préserver la santé de chacun.



Les généreux truciens ont répondu présents lors de la collecte alimentaire organisée le samedi 28 novembre ainsi que toute la semaine précédente au groupe scolaire du Bourg.

Leurs dons, 72 kg de marchandises, permettront de compléter les colis alimentaires distribués tous les 15 jours.

Compte tenu de la conjoncture, le repas des aînés, tant attendu par de nombreux truciens, n'a pas pu être maintenu.

Il a été remplacé par un colis de Noël dont la distribution a nécessité, elle aussi, une réorganisation afin de respecter les mesures barrières en vigueur.

A cette occasion, 267 colis individuels et 250 colis couple ont été distribués.



Les bons cadeaux de Noël, traditionnellement attribués aux enfants placés dans des familles d'accueil truciennes et aux personnes avec handicap (selon conditions) n'ont pas échappé aux modifications de rigueur et ont été remplacés par un virement d'une valeur de 25 €. 16 personnes ont bénéficié de cette action.



LES ÉCOLES

Les effectifs des écoles pour 2020/2021 sont en légère baisse et se répartissent de la manière suivante :

Au Nord

Maternelle «L'Envol» : 3 classes pour 59 élèves sous la direction de Mme Magalie MARIDET
☎ : 02 48 20 50 17

Elémentaire : 5 classes pour 106 élèves sous la direction de M. Bertrand BELIN ☎ : 02 48 20 03 90

Au Bourg

Maternelle «Graine d'artistes» : 3 classes pour 56 élèves sous la direction de Mme Adeline ROUSSEAU
☎ : 02 48 64 71 98

Elémentaire : 6 classes pour 135 élèves sous la direction de Mme Christelle GAUVIN
☎ : 02 48 64 71 13

Les horaires des 4 écoles sont identiques sur la commune (8h30/11h30 et 13h30/16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis). Avec le protocole sanitaire mis en place afin d'éviter les regroupements et le brassage des différentes classes, des aménagements d'horaires ont été réalisés, toute l'année 2020, afin de décaler les entrées et les sorties des classes.

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Ils sont là pour vous représenter aux différents conseils d'écoles. Alors, n'hésitez pas à les contacter si vous avez des questions ou des remarques.

Maternelle «L'Envol»

Titulaires : Mmes Virginie PAPOT, Clémentine JOUBAUD, M. Romain DOUBRE
Suppléant : M. Florian BARON

Elémentaire des Talleries

Titulaires : Mmes Clémentine JOUBAUD, Emilie CROTET, Malika BARON, MM. Romain DOUBRE et Philippe MOUTAUD
Suppléants : Mmes Virginie PAPOT, Aurore FONTAINE, Alexandra CELLIER, M. Bruno POIRIER

Maternelle «Graine d'artistes»

Titulaires : Mmes Anne-Laure DRURIE, Laure GENEST et Solène GLIJER
Suppléantes : Mmes Marie BOUTILLON , Julie TROCHET et Sandrine BARBIER

Elémentaire du Bourg

Titulaires : Mmes Sandrine BARBIER, Stéphanie BEAUJARD, Marie BOUTILLON, Virginie MOREAU, Sandra TRICHEUX, Gwendoline DELETANG
Suppléantes : Mmes Maryline MONTIFROY, Marie CHENEVIÈRE, Elodie MARTIN, Sandrine POIRIER et Laetitia PREVOST

Les conditions sanitaires, les confinements successifs et les différents protocoles sanitaires n'ont pas permis, cette année, les manifestations habituelles telles que les classes de mer ou de neige, ni même les fêtes d'écoles. L'année scolaire 2019/2020 s'est terminée sans la gaieté habituelle de fin d'année.

DISPOSITIF "2S2C"



Néanmoins, lors de la reprise progressive de mai et juin avec la capacité maximum de 15 élèves en élémentaire et 10 en maternelle, la Municipalité a mis en place le dispositif 2S2C.

Les élèves inscrits dans ce dispositif ont pu découvrir le Yoga, la peinture, l'apiculture, la musique et le théâtre. Ils ont pu faire des randonnées avec les animateurs du service enfance pendant que d'autres suivaient les cours.

Un grand merci à Rezay Energie, à l'Atelier des Couleurs, à Music Master ainsi qu'à M. GOGUERY et au service enfance qui ont répondu présents et se sont investis dans ce dispositif.



Mobile fête foraine



Jeux de fléchettes



Les élèves de CE2 du Nord ont pu bénéficier d'une visite des ruches municipales. Sous la houlette de M. GOGUERY, apiculteur et ancien adjoint au maire, les enfants ont découvert les secrets de la fabrication du miel. Ils n'ont malheureusement pas pu goûter ce miel en raison des mesures sanitaires mais ils se sont tout de même régalés en dégustant du pain d'épices au miel de Trouy.

LA GRANDE LESSIVE



Entre deux confinements, la maternelle «Graine d'artistes» a participé à l'opération «la grande lessive», manifestation internationale d'art éphémère qui a lieu deux jeudis par an (en mars et en octobre).

Il s'agit de réaliser des œuvres (dessins, peintures, collages, ...) et de les suspendre sur un fil, à l'aide de pinces à linge, en plein air et toute la journée, partout dans le monde quelle que soit la météo.

Pour chaque session, un thème commun est imposé. Celui retenu en octobre s'intitulait " inventons notre histoire" afin que chacun puisse témoigner en famille de son vécu pendant le confinement.

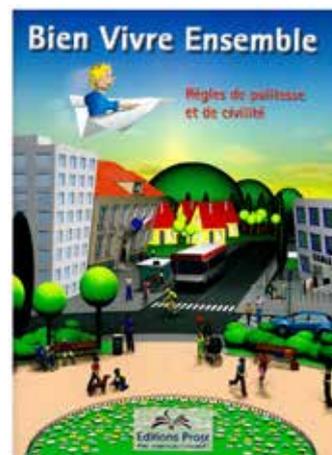
DEUX LIVRETS OFFERTS



Le 30 novembre, le Maire Franck BRETEAU, l'Adjointe déléguée aux affaires scolaires Mme Rachel TANNEUR et la conseillère municipale en charge du Centre de Loisirs Mme Nathalie IMBERT sont venus dans les deux écoles élémentaires pour distribuer aux élèves de CM1 et CM2 les livrets «A la découverte de ta commune» et «Bien vivre ensemble».

Ces deux livrets pourront être utilisés lors des séances d'éducation civique et permettront aux enfants de mieux comprendre le fonctionnement d'une commune.

Après une synthèse du contenu du fascicule, le Maire a proposé de revenir en 2021 pour répondre aux questions que les enfants pourraient se poser sur le fonctionnement de la commune.



CADEAUX AUX CM2

En raison de la crise sanitaire, la remise du cadeau de la Municipalité aux CM2 qui partent en 6^{ème} n'a pas pu se faire dans les conditions habituelles à la salle des fêtes.

Le Maire, Franck BRETEAU, et l'adjointe en charge des écoles, Rachel TANNEUR, se sont donc rendus dans les écoles pour remettre les cadeaux aux enfants.

Et cette année, pas de traditionnel dictionnaire mais, à la place, les élèves se sont vus offrir une clé USB 32 Go à l'effigie de la commune, ainsi qu'un bon d'achat de 20 € et un éco gobelet de Trouy.

La cérémonie s'est terminée avec un verre de l'amitié et une part de gâteau dans la cour d'école.



POINT INFO RENTRÉE

Le mardi 1^{er} septembre, les élèves truciens ont retrouvé le chemin de l'école. Un point info rentrée était organisé aux abords des écoles de la commune, dès 8 heures, pour échanger avec les élus et le personnel du Centre de Loisirs, sur les écoles, le périscolaire et le restaurant scolaire mais aussi pour expliquer le protocole sanitaire mis en place, le tout autour d'un café.



CONCOURS DE LA BD BULLEBERRY

La classe de CM2 de Mme RENARD de l'école élémentaire du Nord a remporté le 1^{er} prix du concours de bandes dessinées BulleBerry 2020 destiné aux écoles. La remise des prix a eu lieu le 4 octobre à la mairie de Bourges.



FERMETURE DE L'ÉCOLE MATERNELLE DE TROUY NORD

Suite à trois cas d'adultes positifs au Covid-19, l'école maternelle "L'Envol" a été fermée, par arrêté préfectoral, du 8 décembre jusqu'au 14 décembre inclus.

Durant cette période, les enfants des 3 classes n'ont été accueillis ni à la garderie, ni à la cantine du Nord, ni dans le cadre des mercredis éducatifs.

« NETTOYONS LA NATURE »



Malgré la crise sanitaire, les élèves de Grande section de la maternelle «Graine d'artistes» ont participé à l'opération «nettoyons la nature». Ils ont été surpris du nombre et du type d'objets jetés dans la nature (beaucoup de masques notamment).

Faisons un effort pour ne pas polluer notre environnement.

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

« LE JARDIN DES MOTS »



3 rue du 19 mars 1962 – 18570 TROUY

☎ 02 48 64 72 25

Année 2020 bien morose pour tous, confinement oblige.

La bibliothèque de Trouy a donc été contrainte de fermer ses portes temporairement, au grand désespoir des lecteurs, seul point de ralliement parfois pour certaines personnes isolées.

Notre projet de s'informatiser cette année est donc resté en berne. Dommage car nous aurions pu, malgré la fermeture, assurer un service à distance et débiter aussi le portage à domicile.

Nous regrettons de n'avoir pas pu être plus

présents auprès de nos lecteurs, à leur écoute, les privant ainsi de moments d'échanges, de rencontres, de convivialité.

Depuis le 2 décembre, nous avons pu nous retrouver et ainsi terminer l'année 2020 plus sereinement.

Les animateurs bénévoles de la bibliothèque, toujours fidèles au poste, dynamiques et disponibles, vous accueillent : le lundi de 16h30 à 19h, le mercredi de 15h à 18h, le vendredi de 17h à 19h, le samedi de 10h à 12h.



LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES "POMME D'API"

1 allée des Anémones - ☎ : 02.48.64.78.78—@ : corinne.gatimel@ville-trouy.fr

Le Relais d'Assistants Maternelles (RAM) est un service communal gratuit de proximité. Il est à la disposition des parents, des enfants et des assistantes maternelles de notre commune.

Le Relais, c'est quoi ?

Pour les parents, c'est un lieu d'informations et de conseils sur les démarches administratives liées à l'emploi d'une assistante maternelle, sur vos droits et obligations d'employeur.

Pour les enfants, c'est un espace de jeux, d'éveil et de découvertes dans un cadre adapté. C'est un lieu de socialisation où ils pourront commencer leur apprentissage de la vie en collectivité.

Pour les assistantes maternelles, c'est un lieu d'échanges entre professionnels de la petite enfance qui vous permet de valoriser votre profession et d'éviter l'isolement. Le RAM met à votre disposition de la documentation, vous renseigne sur votre statut, vos droits et vos obligations.

Le Relais, c'est qui ?

Rachel TANNEUR, adjointe au maire chargée du secteur de la petite enfance.

Corinne GATIMEL, responsable du Relais, assure l'accueil téléphonique et peut recevoir **sur rendez-vous** parents et assistantes maternelles pour les questions liées aux contrats.

Christine RONDREUX-MONTCHARMONT, animatrice, propose des ateliers variés chaque lundi et vendredi matin, hors vacances scolaires. Les assistantes maternelles, les enfants dont elles ont la garde et leurs parents, s'ils le souhaitent, y sont accueillis sans inscription préalable.

LA JEUNESSE

ÇA BOUGE AU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES !

Après avoir fait un appel auprès des jeunes afin qu'ils rejoignent le Conseil Municipal Jeunes (C.M.J.), la Municipalité a organisé sa première réunion le 21 octobre à 18h30 dans la salle du conseil municipal, à la mairie.

La réunion a commencé par une rapide présentation des élu(e)s et des 13 jeunes présents.

Ensuite, M. le Maire (Franck BRETEAU) et la conseillère municipale déléguée à la jeunesse (Caroline GUILLAUME) ont abordé les différents projets qui seront étudiés dans le C.M.J.

MAIS QUE S'EST-IL DIT AU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES ?

Lors de cette réunion, plusieurs thèmes comme l'école, le sport, les aires de jeux et l'environnement sont ressortis.

Ils ont commencé par parler de ce qu'ils connaissent le mieux : l'école.

Plusieurs jeunes ont remonté des doléances pour améliorer le **service de restauration scolaire** tel qu'un mauvais assaisonnement des légumes et de la soupe, des créations de plats étranges, ...

Les jeunes ont néanmoins fait remarquer que le pain servi était très bon (il est issu de la boulangerie de Trouy).



Concernant le **service d'éducation**, plusieurs jeunes ont émis le souhait d'échanges plus nombreux entre les écoles du Nord et du Bourg afin de se connaître.

Les jeunes ont aussi mis en avant que les projets déjà établis ont été fortement appréciés (les écoles du Bourg ont écrit un livre, ensuite adapté en film à l'école du Nord).

Concernant les aires de jeux, M. le Maire a évoqué la mise en place de nouvelles aires de jeux notamment aux écoles du Bourg, au parc du château, au parc des petits lutins (Nord), et à la Trouée Verte. La réfection des jeux du parc des petits lutins a nécessité une enveloppe financière de 15 000 €.

Concernant le City stade du Nord, les jeunes le trouvent «moyen» pour plusieurs raisons notamment le sol glissant et peu pratique (occasionnant des blessures).

Concernant la piste de roller du Nord, il a été demandé que des rampes de skateboard soient rajoutées, celles déjà présentes refixées et les tags retirés.

DISPOSITIF « JE M'INVESTIS POUR TROUY »



Cette action citoyenne mise en place depuis 2014 permet aux jeunes truciens âgés de 16 à 17 ans de découvrir le fonctionnement de leur commune en effectuant des missions de 3 heures.

À travers ce dispositif, ils contribuent à l'organisation de manifestations communales et associatives qui font vivre la ville et leur investissement est récompensé à hauteur de 15 € par mission.

En 2020, en collaboration avec les associations locales et la Municipalité, ce sont **9 missions** réalisées par **22 jeunes** allant de l'aide à la préparation de thés dansants à l'Espace Jean-Marie Truchot, à la préparation des vins d'honneur, mais aussi lors des bourses aux vêtements, jouets, brocante, etc.

Cette année bousculée par la crise sanitaire, de nombreuses manifestations ont été annulées. En tout, la Municipalité a versé **465 €** aux jeunes en 2020.

La Municipalité tient à remercier les jeunes qui participent à ces missions toujours très appréciées par les associations notamment pour l'échange intergénérationnel.

Si vous avez entre 16 et 17 ans, n'hésitez pas à vous inscrire !

Les dossiers sont à retirer à l'accueil de la mairie (place du 8 mai 1945) ou à télécharger sur le site internet www.villedetrouy.fr/service-enfance.

Contact : Mme Anne THANG au 02.48.64.78.14 ou anne.thang@ville-trouy.fr



NOUVEAUTE : L'AIDE AU BAFA

La commune propose d'aider les jeunes à passer le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA). Ce brevet permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueil collectif de mineurs (ou centre de vacances et de loisirs).

La commune de Trouy recrute chaque année, pour son Centre de Loisirs, de 12 à 18 animateurs BAFA ou stagiaires BAFA chaque année.

La nouvelle Municipalité a décidé par mettre en place une aide de 300 € par jeune permettant de financer en partie ce brevet.

En contrepartie, les jeunes s'engagent soit :

- à intervenir pour une durée déterminée au sein du Centre de Loisirs de Trouy,
- à encadrer une activité de la commune (exemple street art),
- à participer à un chantier citoyen au service de la population.

Pour 2020, 4 jeunes vont ainsi pouvoir bénéficier de ce soutien.

Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous par e-mail de Mme Nathalie IMBERT, conseillère municipale déléguée au Centre de Loisirs ou auprès du service enfance. Les candidats seront reçus pour un premier entretien.

Contacts : 02 48 64 73 58 ou enfance@ville-trouy.fr

ÇA VA BOUGER À TROUY !



La commune souhaite mettre en place divers projets tels que la bourse aux projets jeunes, un festival de jeunes talents, un projet de fresques murales et un atelier de loisirs créatifs.

Mais surtout, la Municipalité souhaiterait mettre en place des animations grandeur nature comme Berry Ninja Warrior et refaire la fête du sport et de la jeunesse.

PROJETS

La bourse aux projets jeunes concernera les 15-20 ans. Ce sera un accompagnement à l'élaboration d'un projet ainsi qu'un soutien financier, afin de créer un lien social en encourageant la participation citoyenne. Cela peut être une démarche individuelle ou collective afin d'encourager l'esprit de solidarité. Tout projet devra relever de l'intérêt général local et s'inscrire dans l'un des thèmes suivants : culture, sport, environnement, citoyenneté, cadre de vie (par exemple : aide au BAFA, projet Raid ou encore des projets collectifs comme la Descente Infernale).

Un festival de jeunes talents pour permettre aux jeunes de se mettre en avant, en accueillant leurs œuvres. Bien sûr, il faudra mélanger les disciplines artistiques : peinture, créations sonores, spectacles, etc.

Le projet de fresques murales permettra aux jeunes de découvrir l'art contemporain et le graff, au travers des fresques murales. Cela permettra aussi d'embellir certains points de la commune ou de dissimuler certains éléments urbains peu attrayants (ex. : transformateur EDF, poubelles, murs de la salle des fêtes et de l'école maternelle «Graine d'artistes»).



L'Atelier de loisirs créatifs consistera à rassembler des objets que la population n'utilise plus et les réutiliser pour, potentiellement, s'en resservir et les exposer de manière créative sur la commune.

Pourront être proposées des activités estivales avec de la petite construction, du travail de porcelaine, de la peinture, du bricolage, etc. (les prix varieront si le sujet s'adresse à des adolescents ou à des adultes).

Berry Ninja Warrior sera une sorte d'activité similaire à la célèbre émission *Ninja Warrior*. Cela se déroulera dans le parc du château, avec deux parcours jeunes et adultes. Bien sûr, la première expérience de cette activité atypique sera couplée avec le *Cooleurs Run de Trouy*. Si cela fonctionne, le but sera de proposer l'activité une fois par an.



Une participation financière pourra être demandée pour amortir les investissements de structures et le personnel nécessaire, pour bénéficier de cadeaux (t-shirt aux couleurs de la commune ou de l'événement, bons d'achat, sacs cadeaux, sucreries pour les enfants, produits locaux, etc.) comme cela a été fait lors du *Cooleurs Run de Trouy* en 2019.



La fête du sport et de la jeunesse est une fête à destination des adolescents et des jeunes adultes. Elle a pour but de leur permettre de se rencontrer et de découvrir les différentes associations sportives de la commune. Ces dernières pourront ainsi leur faire pratiquer une activité physique et sportive et d'en connaître les bienfaits.

Le principe de cette course est de courir sur une distance de 6 km (ou plus) où, à chaque kilomètre parcouru, le coureur sera aspergé d'une couleur de poudre (1 km = 1 projection de couleur). Le but de cette course n'est pas d'être le plus rapide ou de franchir la ligne d'arrivée le premier. Les mots d'ordre sont couleurs, amusement et plaisir.

Ces activités offriront des bons moments de partage, de convivialité et d'enrichissement.

LE SERVICE ENFANCE

LE CENTRE DE LOISIRS

L'année 2020 restera gravée dans les mémoires.

En effet, après un début tout à fait normal jusqu'aux vacances de février, la crise sanitaire est venue «frapper» le pays et donc le fonctionnement des services périscolaires.

Si l'avenir pouvait sembler flou et difficile pour le service enfance, cette crise a été l'occasion de démontrer notre capacité d'adaptation et d'évolution face à de nouvelles contraintes. Toute l'équipe (agents et élus) s'est donc mise au travail pour relever ce nouveau défi et proposer la réouverture de nos services progressivement, en tenant compte des différents protocoles sanitaires en vigueur.

Ainsi, dès le 18 mai, les services de restauration, accueils périscolaires et mercredis ont été rétablis normalement. Le séjour été 2020 a fonctionné avec une équipe d'animation allégée.

Le Centre de Loisirs a ouvert du 6 juillet au 28 août 2020. En raison de la crise sanitaire, le nombre de places a été réduit mais les 130 enfants inscrits ont pu être accueillis.

Les animateurs saisonniers et les agents permanents ont redoublé d'effort et d'imagination pour que les enfants passent de bonnes vacances, malgré ce contexte difficile. Félicitations à tous.

Remercions également les villes partenaires : Arçay, Le Subdray, Plaimpied-Givaudins, Saint-Caprais, Senneçay pour la confiance qu'ils ont bien voulu nous accorder.

Pour les vacances de Toussaint, ce sont 106 enfants qui ont été accueillis sur les deux semaines de fonctionnement.

Atelier cookies



Slackline



Pique-nique



Jeux d'eau



Escape Game Harry Potter



Diverses activités





Le 26 août, la Municipalité a souhaité remercier le personnel du Centre de Loisirs autour du verre de l'amitié.

Les animatrices, le directeur du CDL, les élus de Trouy et les élus des communes partenaires étaient présents pour clôturer cette saison.



Dès la 1^{ère} semaine de septembre, une fois les vacances scolaires terminées, une réunion de travail s'est tenue pour le renouvellement des conventions du Centre de loisirs en compagnie des maires des communes partenaires, de M. Frédéric KOWALYSZIN, directeur du service enfance et de Mme Nathalie IMBERT, conseillère municipale déléguée au Centre de Loisirs.

RESTAURANTS SCOLAIRES

La Municipalité a souhaité maintenir le service de restauration scolaire dès la réouverture des écoles en mai 2020 afin de simplifier la vie des parents contraints de retourner travailler.

Les normes sanitaires liées au protocole n'étaient pas simples à appliquer. Mais avec la réorganisation des lieux et l'organisation d'un double service sur chaque site de restauration, l'accueil de tous les enfants inscrits a pu se faire.

La nouvelle organisation, liée au non brassage des classes, a nécessité du personnel supplémentaire. De ce fait, les deux groupes scolaires comptent désormais 6 agents pour l'encadrement des enfants au Nord et 7 agents au Bourg. Deux agents assurent le fonctionnement de chaque restaurant scolaire.

Nouveau cette année : la création d'une fiche de réservation à l'année pour les familles qui ont un planning fixe. Les parents peuvent, de cette manière, réserver les jours de présence de leurs enfants au restaurant scolaire en une seule fois, valable pour l'année, avec toujours la possibilité de faire une modification si les jours de présence devaient changer durant l'année. Les modifications sont acceptées jusqu'au mercredi de la semaine qui précède la réservation.

Aujourd'hui, les restaurants scolaires, les accueils et les mercredis ont retrouvé leurs effectifs d'avant crise, avec une augmentation de fréquentation les mercredis.

NOUVEAU : LE RECYCLAGE



La commune, en collaboration avec son prestataire de restauration « Ansamble », a mis en place le recyclage des barquettes d'alimentation dans les deux restaurants scolaires depuis le 2 novembre 2020. Ces barquettes sont prévues pour 1, 6, ou 8 parts en fonction des écoles et des allergies alimentaires. Elles sont nettoyées, stockées, puis récupérées par le prestataire.

Cette matière plastique est ensuite broyée, puis recyclée pour des bancs ou du mobilier.

Annuellement, 30 000 barquettes seront recyclées au lieu de partir dans le circuit classique des ordures ménagères.

Un petit geste pour la planète, mais chacun peut agir à son niveau.

LA COMMUNICATION TRUCIDIENNE EVOLUE

Aujourd’hui, nous vivons dans un monde de plus en plus connecté. La communication est un élément essentiel et incontournable pour une municipalité qui souhaite porter des projets et informer ses administrés via différents moyens de communication.

La page Facebook de la ville de Trouy, créée en mars 2020, a prouvé son efficacité. Pendant la crise sanitaire, les informations publiées ont permis de communiquer efficacement sur les différents protocoles mis en place et de développer une réelle solidarité et entraide parmi les truciens.

Avec plus de 800 abonnés, la page Facebook vous permet de rester informés et nous permet également de communiquer et d’échanger sur différents événements de la vie de votre commune et de ses habitants.

Depuis début octobre, la ville de Trouy est également présente sur Instagram.

J’invite toutes nos truciennes et tous nos truciens à s’abonner à la page Facebook et Instagram afin de rester informés des nouvelles de la ville de Trouy.



<https://www.facebook.com/villedetrouy>



<https://instagram.com/villedetrouy?igshid=16rkhzk3xjvce>

En complément de ces nouveaux moyens de communication, la Municipalité travaille sur la création d’un nouveau site internet.

Ce nouveau site aura pour vocation d’être plus moderne, plus dynamique, dans le but d’offrir aux truciens un accès plus convivial et plus riche aux différents services.

Il sera bien entendu adapté pour une consultation sur mobile et tablette.

La mise en service est prévue au premier semestre 2021.

Avec une volonté d’apporter et de montrer un réel changement dans la communication envers sa population, la Municipalité travaille également sur la création d’un nouveau logo pour la commune.

La conception de ce nouveau logo ne doit pas être prise à la légère et implique de refléter l’identité de la ville.

Les élus de la commission communication ont déjà réfléchi aux différents aspects que le nouveau logo pourrait dégager.

SITE INTERNET ANNEE 2020

Visites 2020

Pages vues

1 574

2 532



LES SENIORS



Attention, cette année, la branche « seniors » de la commission « services à la population » a proposé des activités informatives ou ludiques seulement pendant quelques mois, cause la Covid-19.

L'atelier Équilibre a lieu dans la salle multisports, le jeudi de 14 à 15 H ou de 15 à 16 H. Cet atelier à but préventif permettant d'éviter les petits problèmes rencontrés dus à l'âge (la vigilance étant de rigueur, le bon équilibre rassure, l'entretenir sécurise) a été arrêté le 16 mars, a repris ... puis arrêté de nouveau !

On joue et on tricote !



De plus en plus de seniors rejoignent l'atelier "jeux et tricot" un lundi après-midi sur deux ... En effet, cet atelier est un moment de détente et de convivialité où chacun trouve son petit moment de bonheur ... en milieu de l'après-midi. Une petite pause café permet de papoter, de faire mieux connaissance. Cet instant chaleureux est mis en place et offert par la Municipalité, via Béatrice. Ouvert à tous, mais arrêté également en mars, il a repris en septembre avec toutes les mesures barrières, puis stoppé une nouvelle fois en novembre.



La « marche nordique »

Proposée régulièrement avec des dates et lieux annoncés à l'avance dans le Bien Vivre. Tous les aînés sont invités à partager ce moment pour garder la forme, toujours très convivial puisqu'il se termine par un petit goûter dehors, (cette année, chemin des Coudres, Bois du château, plan d'eau, etc.).

Divers : goûters, jeux, ...





Bistrot-tricot : cette année un peu particulière, il n'y a eu qu'un seul « bistrot-tricot » avec une vingtaine de petites mains. Néanmoins, les confinements ont été propices à la confection de carrés avec des restes de laine. Ce sont des centaines de petits carrés qui, une fois assemblés font des couvertures données au Secours Populaire, pour les plus démunis. Cela encourage à continuer. A ce jour, ce sont 390 couvertures, 200 écharpes ainsi que 50 petites couvertures données à la SBPA de Marmagne pour les chiens. Les restes de laine sont toujours les bienvenus et sont à déposer en mairie. Merci d'avance.

Le bus numérique accompagne les seniors dans la découverte du digital grâce à des ateliers sur toute la région. Véhicule moderne et entièrement aménagé, il est équipé d'ordinateurs, de tablettes numériques et de smartphones. Il sillonne la région pour offrir un service de proximité grâce à des postes informatiques embarqués et connectés.

Ces ateliers de 2 fois 3h permettent aux retraités de se familiariser avec les nouvelles technologies et leurs différentes utilisations.

Le bus est venu pour la troisième fois à Trouy le 20 février, au Centre de Loisirs, où il affichait une nouvelle fois complet.



Les partenaires financeurs du projet sont : MSA Beauce Cœur-de-Loire, MSA Berry Touraine, la Sécurité Sociale des Indépendants (anciennement RSI) Centre-Val de Loire, le Comité Régional de Coordination d'Action Sociale (CRCAS), AGIRC ARRCO, les conférences des financeurs des départements de la région Centre-Val de Loire (Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret).

En route vers le numérique

Dans le cadre de ses actions contre l'isolement des personnes âgées, la Municipalité et la Mutualité Française Centre-Val de Loire, en partenariat avec l'Inter régimes et les conférences des financeurs de la prévention de la perte de l'autonomie des personnes âgées, déploient un atelier à destination des seniors «En route vers le numérique», articulé autour de 5 séances de 2 heures le matin et 2 heures l'après-midi au Centre de Loisirs.

Cette formation a eu lieu du 31 janvier au 13 mars, puis une nouvelle session du 18 septembre au 16 octobre avec respect des gestes barrières (masque, gel et distanciation).



Un atelier diététique devait avoir lieu au mois de novembre. Atelier qui avait rencontré un vif succès puisqu'il était complet mais malheureusement annulé à cause de la crise sanitaire ... avec l'espoir de le reprogrammer en 2021. De même, sept séances de yoga spécial seniors étaient proposées en janvier avec l'espoir de pouvoir les réaliser : atelier également complet avec une liste d'attente bien fournie !

Une intéressante visite...



Sylvie et Pierre Fabre ont accueilli, dans leur ferme à Moulins-sur-Yèvre, une trentaine de seniors truciens pour leur parler de leurs nouvelles activités autour du safran du Berry et de la production de truffes : la plantation des bulbes de crocus et des chènes truffiers, de l'entretien de la safranière et de la truffière, la cueillette, le "cavage" de mi-décembre à mi-mars, avec « Jolie » la chienne truffière.

Les visiteurs ont pu goûter des préparations à base de safran et écouter les conseils d'utilisation. Après plus de deux heures de visite, la petite troupe était enchantée de cette visite très intéressante et se propose même de revenir à la floraison des crocus en septembre ou octobre selon les années.

Décos de Noël

Une petite décoration de Noël, réalisée par les seniors, a été installée le long de l'entrée de la mairie annexe. A noter que cette dernière a été créée avec des matériaux naturels comme le bois et la ficelle !



Ne pas oublier les deux « Mag-box » installées au Nord vers la mairie annexe et au Bourg devant l'ancienne cantine ... prêtes à recevoir les magazines. Un geste citoyen, solidaire et écologique ... un moyen de partage mais aussi de recyclage. C'est un petit geste qui ne coûte rien et qui peut faire plaisir !

Ce qui est tout à fait complémentaire avec la bibliothèque, gratuite pour tous les truciens et qui propose un grand choix de livres.

Les ateliers ou conférences avec des thèmes divers se déroulent tout au long de l'année et sont annoncés dans le « Bien Vivre » pour les dates et les lieux.

Ces ateliers mis en place sont encourageants et permettent de continuer les actions avec de nouveaux centres d'intérêt et de découverte, et de convivialité.

Alors, n'hésitez plus à venir nous rejoindre.

Renseignements : 02 48 64 78 78.

Découvrez l'ensemble de ces activités sur facebook ou Google rubrique « Les seniors à Trouy ».

AFFAIRES FUNERAIRES

Fonctionnement du funérarium : « Drôles de dames pour le funé ! »



Clotilde



Béatrice



Véronique

A savoir que le funérarium des Cueilles est situé sur la commune de Trouy, ce qui nécessite une véritable logistique assurée par **Clotilde**, à l'accueil de la mairie, pour l'ensemble des documents nécessaires en cas de décès, pour toutes les personnes reposant au funérarium (soit environ 320 dossiers par an). En cas d'absence de cette dernière, **Véronique**, également à l'accueil, assure cette mission.

Béatrice Ratelet fait les mises en bière avec pose de scellés chaque fois qu'il y a besoin, notamment pour les crémations.

De même, elle assure les dispersions de cendres au jardin du souvenir, le relevage de tombes et le transfert de cercueils, ... (et ceci du lundi au samedi de 7h à 19h). Cela représente plus de 150 présences par an. A noter que, pendant le confinement en mars, Béatrice, guidée par Clotilde, a assuré l'ensemble des dossiers et mises en bière.

CIMETIÈRE

Le cimetière est doté d'un espace funéraire constitué de caves urnes, d'un columbarium et d'un jardin du souvenir dédié à la dispersion des cendres.

Face au deuil, nous comprenons l'importance du recueillement. Nous vous rappelons donc les consignes édictées dans le règlement intérieur de notre cimetière :

* **s'agissant des cases de columbarium** : le dépôt de fleurs et objets n'est autorisé que sur la tablette située devant la case. **Tout autre objet ou attribut funéraire est interdit** (ex. : plaques),

* **s'agissant du jardin du souvenir** : toutes plantations ou pose d'objets de toute nature sont interdites,

* **s'agissant des caves-urnes** : nous invitons chacun à **limiter la quantité de fleurs ou objets** afin de respecter un visuel agréable.

Rappel : des arrosoirs et outils disparaissent régulièrement du cimetière. Merci de les laisser sur place en cas d'utilisation car ils seront utiles à d'autres.

Merci également aux services des espaces verts qui entretiennent régulièrement le cimetière et le fleurissent pour la Toussaint.

Béatrice Ratelet, adjointe au maire chargée des Seniors
ainsi que des affaires funéraires et de l'église

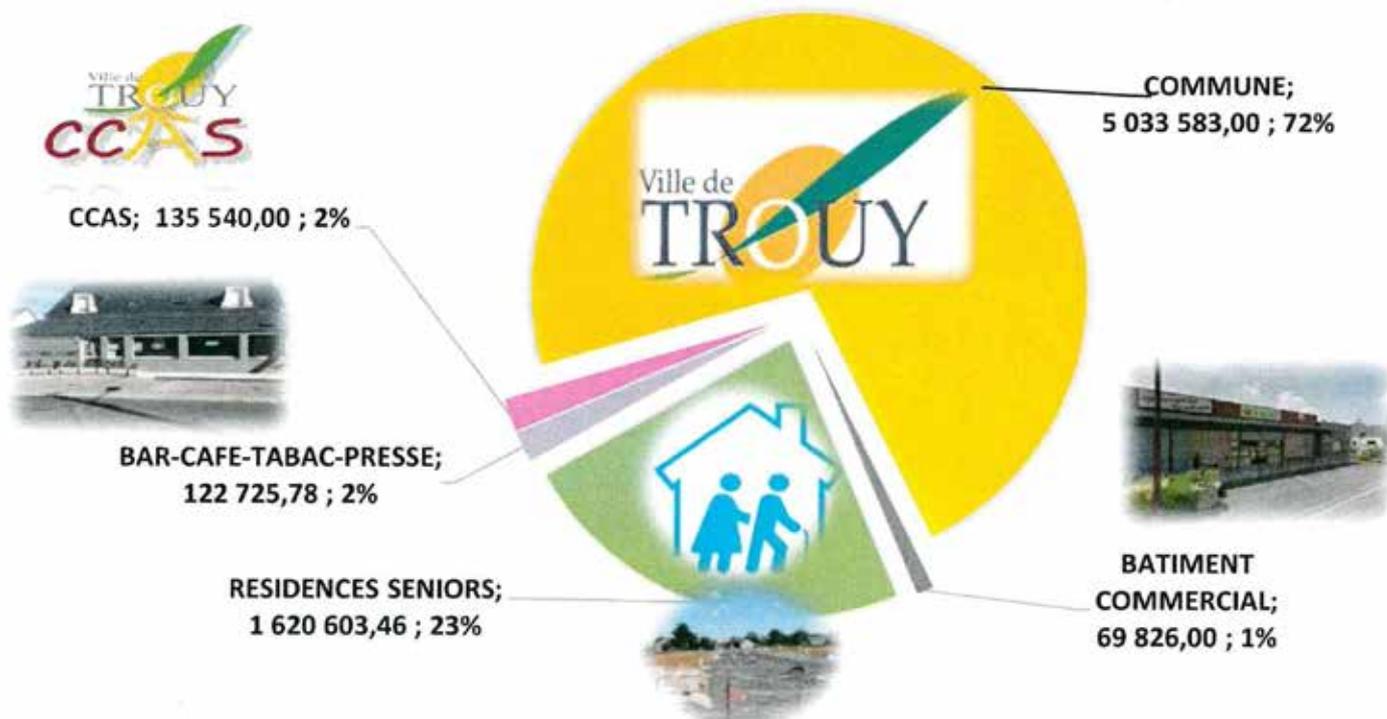


LES FINANCES 2020

CHIFFRES GLOBAUX DES BUDGETS COMMUNAUX

Budget concerné	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Budget total par entité
COMMUNE	3 510 390,00	1 523 193,00	5 033 583,00
BATIMENT COMMERCIAL	33 656,00	36 170,00	69 826,00
RESIDENCES SENIORS	743 855,29	876 748,17	1 620 603,46
BAR-CAFE-TABAC-PRESSE	18 306,00	104 419,78	122 725,78
CCAS	135 540,00	-	135 540,00
Budget total 2020	4 441 747,29	2 540 530,95	6 982 278,24

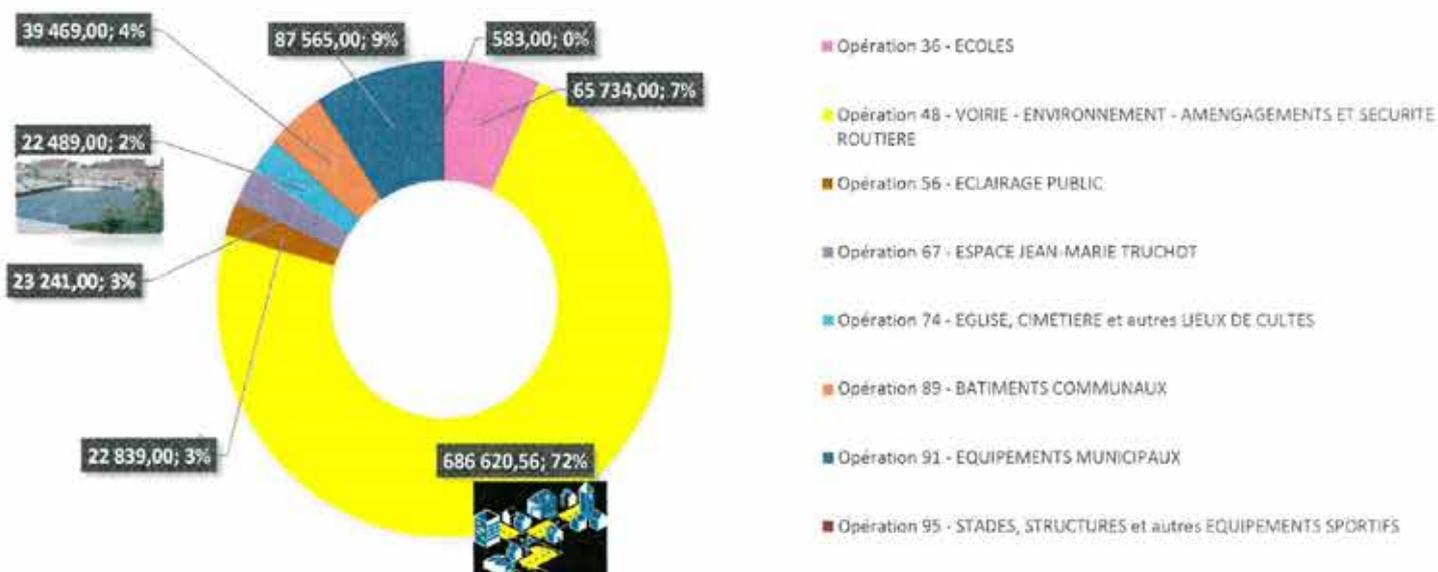
REPARTITION BUDGETAIRE 2020 PAR ENTITÉ



ZOOM SUR L'INVESTISSEMENT 2020

Typologie des crédits prévus en dépenses d'investissement	Budget total 2020
Dépenses réelles d'investissement effectuées dans le cadre des différentes opérations individualisées	948 540,56
Dépenses financières réelles (remboursement capital de l'emprunt + compte de Tiers)	257 192,00
Dépenses financières d'ordre budgétaire entre section et à l'intérieur de la section (pour régularisation d'actif et abondement de l'autofinancement)	26 208,00
Déficit d'investissement antérieur reporté	291 252,44
Dépenses Totales d'investissement	1 523 193,00

Crédits d'investissements 2020 par opérations réelles individualisées



RETROSPECTIVE 2020



Le **17 janvier**, le Maire, Gérard SANTOSUOSSO, entouré de son équipe municipale, a présenté ses vœux à la population. Une dernière en tant que 1^{er} magistrat de la commune. Ce moment très convivial est toujours très attendu par les truciens.

Le **28 février**, la Municipalité a organisé la cérémonie de citoyenneté dans la salle du Conseil municipal. Sur les 47 jeunes de 18 ans nouvellement inscrits sur les listes électorales, seuls 4 étaient présents. Un livret de citoyenneté et leur première carte d'électeur leur ont été remis. Une rencontre toujours très agréable !



Le **18 juillet**, la Municipalité a convié, autour du verre de l'amitié, les différents intervenants des activités programmées dans le cadre du protocole sport, santé, culture, civisme (2S2C).

L'Atelier des Couleurs, l'association Music Master, le club de Yoga Reza Energie, ont animé des séances de dessin, de musique et de sport pour les deux groupes d'élèves des classes de Trouy. M. Roland GOGUERY a fait visiter les ruches municipales.

Les animateurs du Centre de Loisirs ont programmé des activités complémentaires et des sorties nature (château Rozé, Val d'Auron, etc.).

Un grand merci à tous, expérience à renouveler !





Le **5 septembre** et pour la 2^{ème} année consécutive, la Municipalité a organisé une séance de cinéma en plein air. Les 150 spectateurs ont pu profiter du parc du château Rozé pour pique-niquer, en respectant les distanciations sociales, en attendant la projection du film « L'ascension ».

La journée du maire, une promesse électorale tenue !

Dans son programme électoral, Franck BRETEAU avait prévu d'organiser la journée du maire. Il s'agissait de l'accompagner une grande partie de la journée dans ses rendez-vous, ses réunions et ses visites sur le terrain. Quatre dates étaient prévues entre septembre et décembre.

Le **14 septembre**, Mme Lorence LEDUC a été la première à accompagner le maire dans ses tâches quotidiennes afin de découvrir la vie d'élu et le fonctionnement d'une commune. Sa journée a été longue et rythmée, mais très intéressante.



Le **15 septembre**, le Maire Franck BRETEAU et la nouvelle équipe municipale ont rencontré les agents municipaux pour faire connaissance.



Le **19 septembre**, sur inscription, quelques truciens ont visité l'usine de méthanisation située aux Vallées à Trouy, dans le cadre de la journée du patrimoine, en collaboration avec les agriculteurs de Verrières Céréales ayant mis en œuvre cette unité.



Le 1^{er} octobre, à l'Espace Jean-Marie Truchot, la Municipalité a convié les associations trucidiennes pour une réunion d'information et d'échanges sur les mesures sanitaires liées aux manifestations et aux activités.

Le 11 décembre, des masques pour les élus !

La crise sanitaire nous oblige à adapter nos moyens de protection face à ce virus qui nous menace maintenant depuis plusieurs mois. C'est pourquoi, la Municipalité a opté pour la réalisation de masques à l'effigie de notre ville afin d'équiper et de protéger vos 27 élus.

Ces masques permettent également de mettre en avant notre commune dans les différentes cérémonies, commémorations et réunions auxquelles les élus peuvent être amenés à participer.



Le 21 décembre, la Municipalité a remis 47 kg de piles à l'AMF Téléthon, ce qui représente environ 13 €.

C'est d'abord un geste pour l'environnement.

La Municipalité a également versé une subvention de 500 €.

Le concours des maisons décorées de Noël a été maintenu malgré la conjoncture actuelle.

Mettre de la couleur dans nos rues en ces temps bien maussades, tel a été le pari des 21 participants (2 de jour et 19 de nuit).

Mme Nathalie BERNIOT remet le 1er prix de jour à Mme PAJAK et le 1er prix de nuit à Mme TANNEUR (photo ci-contre).



LA CULTURE ET LE PATRIMOINE

JOURNÉE DU PATRIMOINE



Ce ne sont pas moins de 300 trucidiens qui se sont déplacés pour visiter notre patrimoine le 20 septembre dernier.

C'est par cette belle journée ensoleillée qu'ils ont pu observer et découvrir des choses et des lieux intéressants, souvent passés inaperçus et pourtant sous leurs yeux tous les jours.

D'ailleurs, un inventaire du patrimoine municipal est en cours.

CHASSE AUX TRÉSORS

Quoi de mieux qu'une chasse aux trésors sur notre belle ville de Trouy, pour inciter les enfants à regarder, observer et chercher des trésors du patrimoine qui les entourent.

86 enfants ont été transportés dans le monde d'une histoire, écrite par Nathalie Berniot, de trois petits cochons partis à la recherche d'un trésor et à la découverte de notre patrimoine et de quelques passages de notre Histoire.

Heureux d'avoir répondu à toutes les énigmes, de recevoir un diplôme de chasseur de trésors et une surprise, les enfants ont hâte de revenir pour participer à une autre aventure. Rendez-vous est pris pour 2021.

C'est pourquoi en 2021, nous vous proposerons de nouvelles actions diverses et variées (bar-concert, exposition, chasse aux trésors, Cluedo géant au Nord, journée du patrimoine, cinéma de plein air, etc.).

N'oubliez pas nos associations qui œuvrent pour nous et avec nous, dans la culture et le patrimoine.



L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

LES DECHETS



La production de déchets de toute nature augmente très fortement (et la facture pour Bourges Plus suit cette évolution).

A tous les niveaux, maintenons notre vigilance. Il faut réduire les emballages, éviter le gâchis alimentaire, trier tout ce qui est valorisable ! Le végétal, le putrescible sont à composter et à garder pour son jardin.

Eviter de mettre dans son container « ordures ménagères », verre, plastique, journaux, boîtes de conserve, végétaux, gravats, produits de bricolage.

Réserver au container jaune les emballages plastiques et métalliques, les revues et les journaux. Le verre doit aller absolument dans les points d'apport volontaire.

Tout autre produit est à déposer en déchetterie, surtout pas en dépôt sauvage.

Protégeons notre environnement. Notre facture ne doit pas exploser !

CONCOURS DES JARDINS POTAGERS

La commune de Trouy a organisé le concours des jardins potagers comme les années précédentes. Ces jardins embellissent notre commune grâce à l'effort régulier de nos administrés.

Classement du concours : 1^{er} Roland GOGUERY, 2^{ème} Daniel AILLIOT, 3^{ème} Jean-Jacques TROKAY, 4^{ème} Roland COCHET, 5^{ème} Dominique MOREAU, 6^{ème} Françoise PAJAK, 7^{ème} Eliane NOYAT, 8^{ème} Jean-Yves IMBERT, 9^{ème} Audrey BERTON, 10^{ème} Elodie COUDEREAU, 11^{ème} Valérie RAQUIL, 12^{ème} Cyril LORNAME, Gérard SANTOSUOSSO (hors concours).



ARBRES DE BIENVENUE



Les 24 et 25 novembre dernier, les services techniques ont procédé à la distribution des arbres et arbustes de bienvenue aux nouveaux habitants de la ville, arrivés en 2019.

Chaque nouveau foyer a pu choisir préalablement un plant, parmi une liste de végétaux remplissant les nouvelles exigences climatiques et esthétiques. Ces végétaux sont principalement de type méditerranéen aux couleurs vives.

Le responsable du service espaces verts de la ville reste à votre disposition pour d'éventuels renseignements ou conseils concernant la bonne culture de ce plant.

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS



Ce ramassage concerne les personnes âgées de plus de 70 ans, les femmes veuves ou les personnes ayant de graves problèmes de santé (hospitalisation, handicap temporaire) ou les personnes handicapées qui se sont **inscrites** en Mairie.

Ne sont ramassés que des végétaux (tailles, élagages, feuilles, gazon) mis en sacs non fermés et la quantité ne doit pas dépasser 1m³.

Ce service est entièrement à la charge de la Municipalité et gratuit pour les bénéficiaires.

Pour des raisons sanitaires, écologiques et économiques, la Municipalité a offert aux personnes inscrites en mairie deux sacs dédiés à ces déchets. Les élus les ont distribués au début de l'automne.

OBLIGATION D'ENTRETIEN DES HAIES ET DES ARBRES



Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

Les hauteurs indiquées sur le schéma ci-joint émanent des articles 671-672 et 673 du code civil, réalisé en 1804 par Napoléon, code toujours en vigueur en 2020.

ENTRETIEN DANS LA COMMUNE

Fin août, trois érables ont été abattus à l'Espace Jean-Marie Truchot. Ces arbres étaient morts à cause de la maladie de la suie de l'érable.

Le broyage des branches a servi de paillage aux futures plantations (espèces champêtres et surtout non sensibles à cette maladie) réalisées cet automne.



FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE



LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Lors de la dernière campagne municipale, l'équipe de Trouy Ensemble a mis en avant nombre de propositions pour s'engager vers de nouvelles voies différentes de celles suivies depuis de nombreuses années sur la commune de Trouy.

Les électeurs ont fait le choix de la continuité mais la démocratie ne s'arrête pas le jour des élections.

C'est pourquoi Philippe LE LOUARNE et Adeline TISSERAND, vos élus de la liste « Trouy Ensemble », s'investissent pleinement dans différentes commissions municipales ainsi qu'au sein du C.C.A.S., afin d'œuvrer au bien-être des Trucidien(ne)s.

En tant qu'élus d'opposition, nous avons le pouvoir de délibérer dans les conseils municipaux. Dans les faits, nous sommes confrontés bien souvent à l'impossibilité de nous faire entendre. Pour preuve : l'absence d'informations en amont sur les points examinés lors des réunions du conseil municipal, ainsi qu'un manque de visibilité sur les engagements annoncés par l'équipe majoritaire. Cet état de fait est d'autant plus dommageable que les élus d'opposition sont un relais qui permet de précieuses remontées de terrain profitant à tous.

Après quatre conseils, nous éprouvons un fort ressenti de mise à l'écart dans les décisions municipales. Nous avons le sentiment de ne siéger que pour l'expédition des affaires courantes.

Toutefois, conscients du contexte particulier de ce début de mandat, en raison de la crise sanitaire actuelle, nous espérons, dans les mois à venir, plus d'écoute, de considération et une prise en compte de nos demandes et propositions. L'avenir se construit ensemble.

Nous comptons sur vous pour nous soutenir dans notre engagement et vous invitons vivement à nous faire remonter vos souhaits et suggestions,

- par courriel : plelouarne@gmail.com - hugolearuben@gmail.com, ou,

- par téléphone : Philippe LE LOUARNE : 06 89 68 20 25

Adeline TISSERAND : 06 50 32 18 40.

Nous restons à votre écoute et vous souhaitons, à vous et à tous ceux qui vous sont chers, de joyeuses fêtes de fin d'année, malgré le contexte actuel difficile.

Philippe LE LOUARNE



Adeline TISSERAND



La liste "Trouy, partageons l'avenir" n'a pas souhaité communiquer.

42 DECES EN 2020

Une pensée pour ceux qui nous ont quittés

Annick CAPLAN née AUCHERE décédée
le 7 janvier

Yannick BOUNIOL décédé le 16 janvier

Bernadette CABANEL née
BUSSEROLLES décédée le 21 janvier

Bernard MARTIGNON décédé le
27 janvier

Georgette NAUD née SIMON décédée le
2 février

Daniel DAOUT décédé le 14 février

Geneviève MARTINAT née GUILLEMET
décédée le 20 février

Yves GUERIN décédé le 25 février

Rémy BORDEAUX décédé le 24 mars

Marcelle SIMONEAU née SOUBRAT
décédée le 27 mars

Didier BENOIT décédé le 29 mars

Olivier RIEUMAUD décédé le 29 mars

Serge MORIN décédé le 20 avril

Michel LEGOFFE décédé le 26 avril

Gérard MASSY décédé le 5 mai

Roberte ROUSSELOT décédée le 12 mai

Lucie MARTINAT née LENA décédée le
15 mai

René PINSON décédé le 2 juin

Jacques DELOIRS décédé le 12 juin

Gérard AUGEREAU décédé le 16 juin

Nicole GAUTRON née POTDEVIN
décédée le 25 juin

Bernard THEPIN décédé le 27 juin

Jean-Claude OUSSELIN décédé le
2 juillet

Michel BEGASSAT décédé le 13 juillet

Daniel CHEVREAU décédé le 20 juillet

Claude DELCOURT née RABINEAU
décédée le 21 juillet

François MILLET décédé le
28 juillet

Jean-Yves HABERT décédé le
12 août

Valérie ROOSENS décédée le
16 août

Robert MEUNIER décédé le 21 août

Paul CHABIN décédé le 31 août

Jean PERUCHOT décédé le
10 septembre

André CAILLAT décédé le
15 septembre

Martine RODRIGUES DE SOUSA
née MACIA décédée le 12 octobre

Daniel DELCOURT décédé le
25 octobre

Marie-Elisabeth BEGASSAT née
AUMASSON décédée le
21 novembre

Maurice GIRAULT décédé le
28 novembre

Colette BRET née PILET décédée le
14 décembre

Alain BERNEAU décédé le
16 décembre

Michèle ROUX née MALLET
décédée le 21 décembre

Jean-Marie DOHEN décédé le
27 décembre

Edouard SWIDERSKI décédé le
29 décembre

8 MARIAGES EN 2020
Toutes nos félicitations



**Agnès DEWILDE et
William BERNET**



Angélique MALOT et Jérémy MACIA

Angélique CHUPEAUX et Alexandre THOMAS le 20 juin

Angélique MALOT et Jérémy MACIA le 27 juin

Gaëlle PHILIPPON et Julien LAURENCE le 18 juillet

Agnès DEWILDE et William BERNET le 1^{er} août

Brigitte POUBEAU et Eric MARCOURT le 26 septembre

Alexandra BOURGEOIS et Julien ARNOUX le 3 octobre

Fatma NOUREDINE et Saïd AISSAOUI le 10 octobre

Lauren XIE et Sébastien BOURDU le 10 octobre



**Brigitte POUBEAU et
Eric MARCOURT**



**Angélique CHUPEAUX et
Alexandre THOMAS**



**Alexandra BOURGEOIS
et Julien ARNOUX**

3 BAPTEMES CIVILS

Inès HOCHET le 29 août
Gabryel PETIT le 29 août
Evan PEREIRA le 26 septembre



Gabryel PETIT



Evan PEREIRA

12 PACS

Pour l'année 2020, le maire et ses adjoints ont reçu 12 couples en mairie
pour signer cet acte d'engagement de vie commune



**Carine ROUSSELET et
Emmanuel JACQUELIN**



**Marine GREAU et
Keran FARGEOT**



**Adeline TISSERAND et
Jonathan GENTY**

LES NAISSANCES 2020

24 Bébés truciens Toutes nos félicitations



Soline BARON



Lola BLANCHET



Jules PINSON

Mia THIVRIER née le 9 janvier
Tilio BARRAULT MUFFET né le 14 janvier
Clément LAFON né le 27 janvier
Rose PAWELCZYK née le 2 février
Samuel FAES né le 1^{er} mars
Noé MAGINOT REMOND né le 7 mars
Jules PINSON né le 24 mars
Gabin OLIVIER né le 8 avril
Lola BLANCHET née le 26 avril
Faustine RIFFET née le 9 juin
Soline BARON née le 27 juin
Lilian NEBOUT né le 27 juin
Jules BADAIRE né le 12 juillet
Mia GUILLON née le 16 juillet
Robin NEVEUX né le 24 juillet
Marius BARDON né le 3 septembre
Ambre LELIEVRE née le 23 septembre
Jules BOUSSAROQUE né le 2 octobre
Axelle GOUNOT né le 19 octobre
Amanda LAGORCE née le 23 octobre
Aydan NEDELEC né le 31 octobre
Malonn MANOIR né le 2 novembre
Iris BOSCHE née le 7 novembre
Romy PICAUD née le 2 décembre



Faustine RIFFET



Aydan NEDELEC



Iris BOSCHE



Ambre LELIEVRE